



## Inauguration des nouveaux aménagements du Port de Boulogne-Legend

Le mercredi 12 juillet, le port de Boulogne-Legend, a été inauguré en présence de M. Benoît Trévisani, Sous-préfet d'Antony et Boulogne-Billancourt ; M. Pierre-Christophe Baguet, maire de Boulogne-Billancourt, premier vice-président du conseil départemental des Hauts-de-Seine et M. Daniel Havis, président du conseil de surveillance de HAROPA PORT, mettant en lumière la qualité des **aménagements qui ont été réalisés** dans le cadre du plan gouvernemental France Relance. **Le port de Boulogne-Legend est ouvert au public à compter du 12 juillet** et son ouverture sera marquée par l'organisation d'une croisière commentée gratuite à l'occasion des journées du patrimoine en septembre prochain.

**Dans le contexte local de rénovation urbaine et de réouverture sur le fleuve, HAROPA PORT a souhaité mener sur le port à la fois un aménagement cohérent avec les politiques territoriales déployées et répondant aux enjeux stratégiques du report modal, du développement du fluvial et de la logistique urbaine portés à l'échelle de l'axe Seine.**

Le port de Boulogne-Legend accueillait jusqu'en 2019 un quai de manutention portuaire (dit Quai à Usage Partagé) ainsi que l'ensemble Ste-Anne qui y avait développé un pôle d'activités liées au nautisme au sein d'un ensemble immobilier de 2 000 m<sup>2</sup>. L'échéance de la Convention d'Occupation Temporaire (COT Ste Anne) fin 2019 et l'intégration des biens bâtis dans le domaine du port ont permis à HAROPA PORT de **s'engager dans une vaste opération de rénovation de ce port avec pour objectifs d'y conforter l'activité de transport fluvial et de redynamiser cet espace à l'interface ville-port en y favorisant la mixité des usages et son appropriation par les habitants.**

### Un aménagement de qualité ouvert sur la ville

Le port de Boulogne-Legend a fait l'objet d'un **programme de remise en état des infrastructures existantes** afin **d'améliorer l'organisation générale du port** et de ses services grâce à :

- la création d'une nouvelle escale de courte durée pour la desserte fluviale de passagers ;
- l'amélioration des accès piétons et des véhicules vers et à l'intérieur du port ;
- la réorganisation des espaces, de la chaussée et des cheminements piétons ;
- la restructuration de l'ensemble immobilier existant.

Dans Paris et en Ile-de-France, un **réseau de 35 escales publiques de courte durée permet aux compagnies fluviales de développer des activités de promenade touristique, de transport en commun ou d'événements sur la Seine**. L'escale du port Legend est la première escale créée sur la commune de Boulogne-Billancourt. Cette escale, qui par son activité, participera au dynamisme du futur site, est positionnée au cœur du port. Elle permet l'accueil de tout type de bateaux à passagers qui viendront accoster pour de courtes durées. Pour faire de cette partie du port un espace de mixité animé, ouvert sur le quartier et sur la ville, une esplanade accompagne cet aménagement.

Parmi les travaux réalisés par HAROPA PORT, on trouve également :

- la **mise en valeur de l'entrée** au niveau de la rue Gallieni et la création d'un lieu d'agrément ouvert au public à proximité du Quai à Usage Partagé appelé la « cale verte » ;
- l'amélioration des **continuités piétonnes** en bord à quai ;
- le **réaménagement et l'amélioration de l'utilisation du Quai à Usage Partagé** qui devient un lieu de mixité d'usages ouvert au public en dehors des opérations de chargement et de déchargement.

Le réaménagement du port de Boulogne-Legrand permet donc une **mixité des usages**, à la fois par l'ouverture du port sur la ville grâce à des espaces d'agrément invitant les riverains à se promener tout en permettant aux activités de logistiques portuaires de se dérouler dans les meilleures conditions.

## Un port utile au fonctionnement et au développement du territoire

Les activités attendues sont diversifiées.

- **Des activités de loisirs** : le port de Boulogne-Legrand est un **lieu où vont se développer des activités de loisirs** sélectionnées après des appels à projet :
  - Sur le lot 1 le groupement Bateaux Parisiens, Marin d'Eau Douce, Boull-Bill, Paris Acastillage réalisera des activités de restauration, de croisières et des activités nautiques. Le lot 1 est également le lieu de localisation de l'atelier de réparation de bateaux fluviaux et d'un magasin d'accastillage. Le permis de construire pour la rénovation des bâtiments vient d'être déposé et le groupement vise un démarrage de l'exploitation du site en avril 2024.
  - le lot 4 a été attribué aux « Bistrots Pas Parisiens » pour le déploiement d'un établissement flottant bar/restauration.
  - Le lot 5 a été confié à la Ville de Boulogne pour développer des activités sportives et culturelles pour le grand public, liées au fleuve et au nautisme. L'ouverture du site n'est pas envisagée avant 2026.
- **Des activités de logistique fluviale urbaine autour du Quai à Usage Partagé (QUP)** et des lots 2 et 3. Le QUP est un espace en bord à voie d'eau mis à la disposition de toutes les entreprises qui souhaitent recourir au fleuve pour le transport ponctuel de marchandises. Il permet le transbordement de matériaux et de marchandises sur le fleuve évitant ainsi les camions en ville. Le port de Boulogne-Legrand a également vocation à développer des activités de logistique fluviale urbaine. Un appel à projet publié en 2022, a conduit à attribuer les bâtiments des lots 2-3 au groupement « Hub des logistiques urbaines » regroupant IDEC Invest, Bureaux and Co et Fludis pour des activités de coworking dans les bâtiments et de livraisons fluviales de colis avec un dernier kilomètre assuré par triporteurs électriques.
- Paris 2024, premier occupant du Quai à Usage Partagé du 11 au 18 juillet pour l'**amenée d'une partie des 18 bateaux de la flotte connexe qui accompagneront le test de navigation** qui doit être réalisé le 17 juillet prochain. Le QUP servira à installer les équipements nécessaires, à mettre ces bateaux à l'eau puis à les sortir de l'eau et à les déséquiper après le test.

Le port est ouvert aux promeneurs, y compris le Quai à Usage Partagé lorsqu'il n'est pas en exploitation.

## Un outil en phase avec la transition écologique

Le chantier du port de Boulogne-Legrand répondait aux normes « chantier vert », afin de s'inscrire dans une **démarche volontaire de limiter et de maîtriser les nuisances et les risques générés par les chantiers**.

Un ensemble de bonnes pratiques a été inclus dans les marchés attribués afin de :

- optimiser la gestion du chantier afin d'en limiter les nuisances chroniques (gestion des trafics routiers, surveillance des horaires des travaux bruyants et des émergences de bruits avec Bruitparif) ;
- prévenir et limiter l'impact accidentel du chantier (gestion des produits dangereux pour l'environnement, protection des milieux naturels) ;
- assurer un chantier propre, pour les entreprises comme pour les riverains ;
- gérer efficacement les déchets par leur diminution à la source, leur tri et leur valorisation.

**HAROPA PORT a pour ambition d'atteindre des escales « zéro émission » à l'horizon des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024.** L'électrification des quais franciliens - afin de réduire les émissions des bateaux lors de leur stationnement et d'inciter à la décarbonation du transport fluvial - a démarré par trois premières bornes destinées aux bateaux à passagers sur le port de Grenelle à Paris. Le port **de Boulogne-Legendre offre désormais ce type de borne** sur la nouvelle escale.

Une autre borne de diffusion eau-électricité sera installée pour les activités de fret sur le Quai à Usage Partagé dans le cadre du déploiement des 80 bornes Borne & Eau le long de l'axe Seine.

Le montant global de l'opération s'élève à **11,34 millions d'euros**. Le projet a été soutenu par les crédits **France Relance** du Gouvernement à hauteur de **4.415 millions d'euros** ainsi que par le **département des Hauts-de-Seine** pour un montant d'**1.4 millions d'euros**.

Cette inauguration est l'**aboutissement d'un travail collectif mené par l'ensemble des acteurs partenaires du projet** : le Conseil Départemental des Hauts-de-Seine, la Ville de Boulogne-Billancourt, l'État et HAROPA PORT avec pour objectif une gestion durable du port de Boulogne-Legendre.



@Crédit photos : HAROPA PORT.



@Crédit : Yuli Atanassov paysagiste.

---

### **A propos de HAROPA PORT**

Les ports du Havre, Rouen et Paris constituent le « Grand port fluvio-maritime de l'axe Seine ». Quatrième port nord-européen, HAROPA PORT est connecté à tous les continents grâce à une offre maritime internationale de premier plan (près de 600 ports touchés). Il dessert un vaste hinterland dont le cœur se situe sur la vallée de la Seine et la région parisienne qui forment le plus grand bassin de consommation français. Du Havre jusqu'à Paris, l'ensemble portuaire affiche 2,5 millions de m<sup>2</sup> d'entrepôts logistiques en service. HAROPA PORT constitue aujourd'hui en France un système de transport et de logistique en mesure de proposer une offre de service globale et décarbonée de bout en bout. Il génère une activité maritime et fluviale annuelle de plus de 110 millions de tonnes qui représente environ 160 000 emplois.

---

#### **Contacts presse :**

Cécile Denis - 06 07 29 73 68 - [cecile.denis@haropaport.com](mailto:cecile.denis@haropaport.com)  
Camille Lemaire – 02 32 74 73 58 - [camille.lemaire@haropaport.com](mailto:camille.lemaire@haropaport.com)